



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 13-2014 - Séance du 29 septembre 2014 - Orale

Mandat d'étude « Installations sportives d'intérêt régional de la Riviera »

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CSD et, partant, les municipalités du district, ont pris la décision d'octroyer un mandat à la société « Sport conseil », à La Tour-de-Peilz, afin de proposer des réponses au postulat déposé dans les dix communes du district concernant les installations sportives d'intérêt régional de la Riviera (pour St-Légier - La Chiésaz, déposé par Mme le Conseillère communale Schluchter Spori lors de la séance du 30 septembre 2013, intitulée « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera »).

Le coût de ce mandat est estimé entre CHF 10'000.- et CHF 15'000.- et le rapport devrait être déposé d'ici à la fin de l'année 2014. L'étude sera suivie par le Fonds sportif intercommunal, puis devrait être validé par les dix municipalités du district.

Je vous remercie pour votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay

Le Secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 28 juillet 2014

M. Dominique Epp, Municipal délégué

Bureau du Conseil communal (si communication orale)